

**1-Objet et domaine d'application :**

Le présent document a pour objet de déterminer et d'expliciter la nouvelle tarification d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) candidats à l'accréditation ou déjà accrédités par ALGERAC.

Ces nouveaux tarifs sont arrêtés par l'Organe de gestion d'ALGERAC par résolution N° 11 du 22/ 05/ 2023, ils s'appliquent aux Organismes activant sur le territoire Algérien,

Les frais d'accréditation figurant sur l'annexe sont applicables lorsque l'évaluation est réalisée par des évaluateurs Algériens  
Chaque demande d'accréditation fera l'objet d'un devis qui sera soumis à l'OEC, accrédité ou candidat à l'accréditation pour approbation.

**2-Date d'effetdelatarification:**

La tarification jointe en annexe, est applicable à compter du 22/ 05/ 2023. Toutefois, les tarifications qui concernent les dossiers déjà inscrits et dont les devis ont été déjà validés par les OEC, candidats à l'accréditation, antérieurement à la date précitée, continueront à être appliqués jusqu'à achèvement de l'étape en question.

**3- Taxes: l'ensembledes tarifs sont exprimés en Hors taxe**

1- Laboratoire :Accréditation initiale / Renouvellement :

Laboratoires Essai/Analyse/Biologie médicale			Laboratoire Etalonnage	
1-1 Visite préliminaire	De 1 à 10 Essais/analyses 1 domaine .1 site	225.000DA	1 à 05 grandeurs	225.000 DA
	De 11 à 20 Essais/analyses 1 domaine .1 site	275.000DA	06 à 10 grandeurs	275.000 DA
	Plus de 20 Essais/analyses 1 domaine .1 site	325.000DA	Plus de 10 grandeurs	325.000 DA
1-2 Frais d'inscription Dossier uniquement pour l'accréditation initiale.	De 1 à 10 Essais/ analyses	90.000DA	1 à 05 Grandeurs	90.000 DA
	De 11 à 20 Essais/ analyses	110.000DA	06 à 10 Grandeurs	110.000 DA
	Plus de 20 Essais/analyses	120.000DA	Plus de 10 Grandeurs	120 .000 DA

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

Laboratoires Essai/Analyse/Biologie médicale			Laboratoire Etalonnage	
1-3 Analyse documentaire	De 1 à 10 Essais/analyses	300.000DA	1 à 05 Grandeurs	300.000DA
	De 11 à 20 Essais/analyses	320.000DA	6 à 10 Grandeurs	320.000 DA
	Plus de 20 Essais/ analyses	350.000DA	Plus de 10 Grandeurs	350.000 DA
1-4 Evaluation	Suivant le nombre Essais/analyses, de domaines et de sites (voir PRO 12) Min (1REE+1ET) x 2 Jrs	REE = 60.000 DA/Jr	Suivant le nombre de grandeurs, et de sites (voir PRO 12) Min (1REE+1ET) x 2Jrs	REE = 60.000 DA/Jr
		ET = 50.000 DA/Jr		ET = 50.000 DA/Jr
		EXP = 40.000DA/Jr		EXP = 40.000 DA/Jr
<p><math>n^{br}</math> évaluateurs x <math>n^{br}</math> jours sur site(+) 1 Jr pour REE et 1/2 Jr pour EXP et ET pour rédaction du rapport.            Dans le cas d'un renouvellement chevauché par une transition : 1 Jr supplémentaire sera rajoutée à chaque membre de l'équipe d'évaluation.</p>				
1-5 Evaluation complémentaire/ supplémentaire	Minimum 1 Evalueateur ou 1 REE=1Jr (+) 1/2 Jr pour REE et/ou ET pour rédaction du rapport.			

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

Laboratoires Essai/ Analyse/Biologie médicale			Laboratoire Etalonnage	
1-6 Délivrance du certificat et des Annexes :	De 1 à 10 Essais/ analyses	300.000DA	01 à 05 Grandeurs	300.000DA
	De 11 à 20 Essais/analyses	325.000DA	06 à 10 Grandeurs	325.000DA
	Plus de 20 Essais/analyses	375.000 DA	Plus de 10 Grandeurs	375.000 DA
1-7 EXTENSION	De 1 à 05 Essais/analyses	Analyse docs : 150.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)*. Minimum 1 Evalueur/1Jr Certificat+ annexes : 200.000 DA	01 à 03 Grandeurs	Analyse docs : 150 .000DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)*. Minimum 1 Evalueur/1 Jr Certificat+ annexes : 200.000 DA
	De 06 à 10 Essais/ analyses	Analyse docs : 200.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)* Minimum 1 Evalueur /1Jr Certificat+ annexes : 250.000 DA	04 à 06 Grandeurs	Analyse docs : 200 .000DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)* Minimum 1 Evalueur/1 Jr Certificat+ annexes : 250.000 DA
	Plus de 10 Essais/ analyses	Analyse docs : 250.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)*. Certificat+ annexes : 312.500 DA	Plus de 06 Grandeurs	Analyse docs : 250 .000DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1-4)*. Certificat+ annexes : 312.500 DA
	(*) n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport. Minimum 1 Evalueur ou REE /1Jr Dans le cas d'une extension chevauchée par une transition : 1 Jr supplémentaire sera rajouté à chaque membre de l'équipe d'évaluation. Dans le cas d'une extension incluant une ou plusieurs grandeurs pour lesquelles l'OEC est déjà accrédité, celles-ci sont prises en considération dans le calcul de l'analyse documentaire et sont exemptées de la redevance sur extension			

Unité technique= entité opérationnelle au sein d'un OEC avec un ensemble de moyens et de personnel spécifique d'un domaine de compétence

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

Laboratoires Essai/ Analyse/Biologie médicale		Laboratoire Etalonnage
	200.000 DA+ (nU x 20.000 DA)	200.000 DA + (nG x 20.000 DA)
1-8 REDEVANCE annuelle : Inscription au site et utilisation du logo ALGERAC	<p>La redevance annuelle est calculée sur la base de l'accréditation initiale ou de renouvellement + l'extension.</p> <p>La première redevance est calculée suivant la formule : <math>\text{Redevance annuelle} \times M/12</math>.</p> <p>Toutefois, le montant maximum de la redevance annuelle (initiale + Extension) est plafonné à 300.000 DA /Année.</p> <p>Elle prend effet à compter de la date de notification de l'extension jusqu'au 31 décembre de l'année en cours suivant la formule de la redevance initiale (PRO 18).</p> <p>M est le nombre de mois entiers entre la prise d'effet de l'accréditation et la fin de l'année. le premier mois est considéré comme entier si la date du certificat est inférieure ou égale à la date du 16 du mois considéré.</p> <p>La redevance sur extension est calculée sur la base du nombre d'unité technique ou grandeur objet de l'extension x 20.000 DA, celle-ci est plafonnée à 120 000.00 DA et est calculée au prorata des mois restant de l'exercice en cours</p>	
	1-9 SURVEILLANCE	<p>Analyse docs=50% du barème suivant nombre d'essai/analyses de l'initiale +Extension.(voir point 1-3) Evaluation : voir tarifs évaluation H/Jr (1-4) *</p> <p>les frais de modification du certificat et annexes ne sont applicables que dans le cas de la suspension suivie d'un changement du contenu du certificat et annexes avec passage au CAS Voir tarifs de l'initiale (1-6). La levée de suspension n'induit pas de frais de modification de certificat et annexes.</p>
	(*) n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site (+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueateur ou REE /1 jour	
1-10 Reduction de domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les frais de validation du certificat et annexes sont redevables si le rapport de l'évaluation de surveillance est soumis au CAS pour modification (réduction).</li> <li>✓ La réduction demandée par l'OEC accrédité n'est pas soumise à l'avis du CAS, toutefois l'OEC restera redevable des frais de délivrance du certificat et / ou des annexes modifiées. ( : voir rubrique 1-6)</li> </ul>	

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

1-11 Evaluation supplémentaire Transition)	-Analyse docs=40% du barème suivant nombre d'essai/analyses de l'initiale +Extension. (voir point 1-3) -Certificat + annexes= 50 000 DA
1-12 Evaluation supplémentaire ( Surveillance +Transition )	Analyse docs=50% du barème suivant nombre d'essai/analyses de l'initiale +Extension. (voir point 1-3) -Certificat + annexes=50000 DA Lorsque l'évaluation supplémentaire est chevauchée par une surveillance : 1Jr surveillance+1Jr transition $n^{br}$ évaluateurs x $n^{br}$ jours sur site(+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport
1-13 Evaluation supplémentaire (cas de transfert d'accréditation)	Minimum 1 Evalueur ou 1 REE=1Jr (+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport. Frais de modification du certificat et annexe = 50 000 DA

Unité technique = entité opérationnelle au sein d'un OEC avec un ensemble de moyens et de personnel spécifique d'un domaine de compétence défini régi techniquement par un même système de management.

Un laboratoire est constitué par un ou plusieurs sites géographiques dans lesquels se trouvent une ou plusieurs unités techniques.

CAS = comité accréditation spécialisé

nU = nombre unités technique

nG= nombre de Grandeurs.

2- CERTIFICATIONAccreditation initiale/Renouvellement

Certification de système management (ISO/CEI/17021-1) Référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001			ISO 22000 (ISO22003-1)		Autre(s) référentiel(s)*
2.1 Visite préliminaire	De 1 à 10 domaines (codes EA/IAF).	225.000 DA	De 1 à 04 Codes	200.000 DA	200.000 DA
	De 11 à 20 domaines (codes EA/IAF)	275.000 DA	De 05 à 08 Codes	225.000 DA	
	Plus de 20 domaines (codes EA/IAF).	325.000 DA	Plus de 08 codes	275.000 DA	
2-2 Frais d'inscription dossier uniquement pour l'accréditation initiale.	De 1 à 10 domaines (codes EA/IAF).	90.000 DA	De 1 à 04 Codes	90.000 DA	120.000 DA
	De 11 à 20 domaines (codes EA/IAF)	110.000 DA	De 05 à 08 Codes	110.000 DA	
	Plus de 20 domaines (codes EA/IAF).	120.000 DA	Plus de 08 codes	120.000 DA	
	Dans le cas d'introduction d'une demande incluant d'autres référentiels (ISO 22000, Autre(s) référentiel(s)* ) : le tarif appliqué sera de : 120.000DA.		Dans le cas d'introduction d'une demande regroupant plus d'un référentiel (ISO 22000 (ISO22003-1, Autre(s) référentiel(s)*) le tarif appliqué sera de : 120.000DA.		

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

Certification de système management (ISO/CEI/17021-1) Référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001			ISO 22000 (ISO22003-1)		Autre(s) référentiel(s)*
2.3 Analyse documentaire	De 1 à 10 domaines (codes EA/IAF).	180.000 DA	De 1 à 04 Codes	120.000 DA	140.000 DA
	De 11 à 20 domaines (codes EA/IAF).	220.000 DA	De 05 à 08 Codes	140.000 DA	
	Plus de 20 domaines (codes EA/IAF).	260.000 DA	Plus de 08 codes	180.000 DA	
	+20.000 DA par référentiel Supplémentaire dans le cas d'introduction de demande incluant en sus les référentiels (ISO 22000, Autre(s) référentiel(s)*)		Dans le cas d'introduction d'une demande regroupant plus d'un référentiel (ISO 22000 (ISO22003-1, Autre(s) référentiel(s)*) le tarif appliqué sera de : 140.000 DA +20.000DA par référentiel supplémentaire.		
2-4 Evaluation	n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1J pour REE et 1/2 j par EXP et ET pour rédaction rapport d'évaluation. Voir rubrique 1-4 (TARIFICATION)				
2-5 Evaluation Complémentaire	Voir rubrique 1-5				



## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

Certification de système management (ISO/CEI/17021-1) Référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001		ISO 22000 (ISO22003-1)		Autre(s) référentiel(s)*	
2-6 DELIVRANCE DU CERTIFICAT ET DES ANNEXES :	De 1 à 10 domaines (codes EA/IAF). 1 référentiel	225.000 DA	De 1 à 04 Codes	175.000DA	200.000 DA
	De 11 à 20 domaines (codes EA/IAF). 1 référentiel	275.000 DA	De 05 à 08 Codes	200.000DA	
	Plus de 20 domaines. 1 référentiel.	325.000 DA	Plus de 08 codes	225.000 DA	
	+20.000 DA par référentiel Supplémentaire.		Dans le cas d'introduction d'une demande regroupant plus d'un référentiel, le tarif appliqué sera de : 160.000 DA + 20.000DA par référentiel supplémentaire (ISO 22000 (ISO22003-1, Autre(s) référentiel(s)*)		
2-7 EXTENSION	de 1 à 5 domaines (codes EA/IAF) supplémentaires.	Analyse docs : 100.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)*. Certificat+ annexes : 150.000DA	de 1à3 codes	Analyse docs : 100.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)*. Certificat+ annexes : 150.000DA	ISO 22000 (ISO220 03-1)
	de 6 à 10 domaines (codes EA/IAF) supplémentaires.	Analyse docs : 120.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes : 200.000DA	de 4 à 06 codes	Analyse docs : 120.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes : 175.000DA	
	Plus de 10 domaines (codes EA/IAF) supplémentaires.	Analyse docs : 160.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes : 250.000 DA	Plus de 06 codes	Analyse docs : 160.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes : 200.000DA	
	*n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site (+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueateur ou REE /1 jour				

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

	Certification de système management (ISO/CEI/17021-1) Référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001	ISO 22000 (ISO22003-1)	Autre(s) référentiel(s)*
2-8 Redevance annuelle : Inscription au site et utilisation du logo ALGERAC	200.000 DA + (ND *20.000 DA)	200.000 DA+(NC * 20.000 DA)	200.000 DA
	<p>+20.000 DA/ référentiel Supplémentaire</p> <p>La redevance annuelle est calculée sur la base de l'accréditation initiale + la demande d'extension ou la demande de renouvellement. Dans le cas d'une accréditation concernant plus d'un référentiel, la redevance est calculée comme suit :</p> <p>200.000DA + (nD+nR x20.000DA).La première redevance est calculée suivant la formule : Redevance annuelle x M/12 (voir PRO 18).</p> <p>Elle prend effet à compter de la date de notification de l'extension jusqu'au 31 décembre de l'année en cours suivant la formule de la redevance initiale (Voir PRO 18).</p> <p>Toutefois, le Montant Maximum de la redevance annuelle (initiale + Extension) est plafonné à 300.000 DA/Année. M est le nombre de mois entiers entre la prise d'effet de l'accréditation et la fin de l'année. le premier mois est considéré comme entier si la date du certificat est inférieure ou égale à la date du 16 du mois considéré.</p> <p>La redevance sur extension est calculée sur la base du nombre de codes objet de l'extension x 20.000 DA, celle- ci est plafonnée à 120 000.00 DA. et est calculée au prorata des mois restant de l'exercice en cours</p>	<p>+20.000 DA/ referential Supplémentaire.</p>	<p>+20.000 DA /r referential supplémentaire.</p>
2-9 Surveillance	<p>Analyse docs : 50% du barème suivant nombre de domaines (codes EA/IAF) de l'initiale +Extension. (voir point 2-3) Evaluation : voir rubrique 2.4* les frais de modification du certificat et annexes ne sont applicables que dans le cas de la suspension suivie d'un changement du contenu du certificat et annexes avec passage au CAS Voir tarifs de l'initiale (2-6). La levée de suspension n'induit pas de frais de modification de certificat et annexes.</p>	<p>Analyse docs : 50% du barème suivant nombre de codes de l'initiale +Extension. (voir point 2-3) Evaluation : (voir rubrique 2-4*) Validation Certificat + annexes avec Changements(CAS): voir tarifs de l'initiale (2.6)</p>	<p>Analyse docs : 50% du barème de l'initiale +Extension. Evaluation : (voir rubrique 2-4*) Validation Certificat+ annexes avec Changements(CAS) : voir tarifs de l'initiale (2.6)</p>
	*n <sup>DT</sup> évaluateurs x n <sup>DT</sup> jours sur site(+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueateur ou REE /1 jour		

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

2-10 Réduction de domaines	-Les frais de validation du certificat et annexes sont redevables si le rapport de l'évaluation de surveillance est soumis au CAS pour modification (réduction). -la réduction demandée par l'OEC accrédité n'est pas soumise à l'avis du CAS, toutefois l'OEC restera redevable des frais de délivrance du certificat ou des annexes modifiés.( voir rubrique 2.6)
2-11 Evaluation supplémentaire (cas de transfert d'accréditation)	Minimum 1 Evalueur ou 1 REE=1Jr (+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport. Frais de modification du certificat et annexe = 50 000 DA

nD= nombre de domaines    nC= nombre de codes    nR : nombre de référentiels supplémentaires    CAS= Comité Accréditation spécialisé

\* Autre(s) référentiel(s) : ISO 13485, ISO 20001, ISO 50001, ISO 37001, ISO 27001

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

## 3 -INSPECTION

Accréditation initiale/Renouvellement :

3-1 Visite préliminaire	de 1 à 5 portées (type d'activité).		200.000 DA		
	de 6 à 10 portées (type d'activité)		225.000 DA		
	Plus de 10 portées (type d'activité)		275.000 DA		
3-2 Frais d'inscription dossier uniquement pour l'accréditation initiale.	de 1 à 5 portées (type d'activité).	90 .000 DA	3.4 Evaluation :	n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+)1J pour REE et 1/2 j pour EXP et ET pour rédaction rapport d'évaluation. (TARIFICATION Voir rubrique 1.4)	
	de 6 à 10 portées (type d'activité)	110.000 DA			
	Plus de 10 portées (type d'activité).	120.000 DA	3.5 Evaluation complémentaire :	Voir rubrique 1.5	
3-3 Analyse documentaire	de 1 à 5 portées (type d'activité)	180.000 DA	3.6 Délivrance du certificat et des Annexes :	de 1 à 5 portées (type d'activité).	225.000 DA
	de 6 à 10 portées (type d'activité)	220.000 DA		de 6 à 10 portées (type d'activité).	275.000DA
	Plus de 10 portées (type d'activité)	260.000 DA		Plus de 10 portées (type d'activité)	325.000 DA
	Portée : services spécifiques d'évaluation de la conformité pour lesquels l'accréditation est demandée ou a été octroyée.				

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

INSPECTION			
3-7 Extension	de 1 à 3 portées (type d'activité)	Analyse docs : 100.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes :150.000DA	3.9 Surveillance  Analyse docs : 50% du barème suivant nombre de portées de l'initiale +Extension. (voir point 3-3).Evaluation : voir tarifs évaluation H/Jr (1-4)* les frais de modification du certificat et annexes ne sont applicables que dans le cas de la suspension suivie d'un changement du contenu du certificat et annexes avec passage au CAS Voir tarifs de l'initiale (3-6). La levée de suspension n'induit pas de frais de modification de certificat et annexes
	De 4 à 06 portées (type d'activité)	Analyse docs : 120.000 DA Evaluation : voir tarifs Évaluation (1.4) * Certificat+ annexes :200.000DA	
	Plus de 06 portées (type d'activité)	Analyse docs : 160.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (1.4)* Certificat+ annexes :250.000DA	
*nbr évaluateurs x nbr jours sur site(+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueur ou REE /1 jour			n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueur ou REE /1 jour
3-8 Redevance annuelle : Inscription au site et utilisation du logo ALGERAC		200.000 DA +( nP * 20.000 DA)	La redevance annuelle est calculée sur la base de l'accréditation initiale ou de renouvellement + l'extension. La première redevance est calculée suivant la formule : Redevance annuelle x M/12. Toutefois, le montant maximum de la redevance annuelle (initiale+ Extension) est plafonné à 300.000 DA /Année. Elle prend effet à compter de la date de notification de l'extension jusqu'au 31 décembre de l'année en cours suivant la formule de la redevance initiale (PRO 18). M est le nombre de mois entiers entre la prise d'effet de l'accréditation et la fin de l'année. le premier mois est considéré comme entier si la date du certificat est inférieure ou égale à la date du 16 du mois considéré. La redevance sur extension est calculée sur la base du nombre de portées objet de l'extension x 20.000 DA, celle- ci est plafonnée à 120.000 DA. et est calculée au prorata des mois restant de l'exercice
3-10 Réduction de domaines		Les frais de validation du certificat et annexes sont redevables si le rapport de l'évaluation de surveillance est soumis au CAS pour modification (réduction).La réduction demandée par l'OEC accrédité n'est pas soumise à l'avis du CAS, toutefois l'OEC restera redevable des frais de délivrance du certificat ou des annexes modifiées. (Voir rubrique 3.6)	

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

3-11 Evaluation supplémentaire (cas de transfert d'accréditation)	Minimum 1 Evalueur ou 1 REE=1Jr (+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport. Frais de modification du certificat et annexe = 50 000 DA
--	---

## 4- Certification de produits

Accréditation initiale/Renouvellement :

4-1 Visite préliminaire	De 1 à 10 Produits/ 1 portée *.1 site		225.000DA		
	De 11 à 20 Produits/1 portée *.1 site		275.000 DA		
	Plus de 20 Produits/1 portée *.1 site		325.000 DA		
4-2 Frais d'inscription dossier uniquement pour l'accréditation initiale.	De 1 à 10 Produits/ 1 portée *.	90.000DA	4-4 Evaluation	Suivant le nombre de Produits/1 portée *. et de sites (voir PRO 12) Min (1REE+1ET) x 2 Jrs	REE = 60.000 DA/Jr
	De 11 à 20 Produits/ 1 portée *.	110.000DA			ET = 50.000 DA/Jr
	Plus de 20 Produits/1 portée *.	120.000DA			EXP = 40.000 DA/Jr
			n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1 Jr pour REE et 1/2 Jr pour EXP et ET pour rédaction du rapport		

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

4-3 Analyse documentaire	De 1 à 10 Produits/1 portées	300.000DA	4.5 Evaluation Complémentaire :	Minimum 1 Evalueur ou 1 REE/1jour		
	De 11 à 20 Produits/1 portée *.	320.000DA	4.6 Délivrance du certificat et des Annexes :	De 1 à 10 Produits/1 portée *.	300.000DA	
	Plus de 20 Produits/ 1 portée *.	350.000DA		De 11 à 20 Produits/1 portée *.	325.000DA	
Plus de 20 Produits/domaine						375.000 DA
Certification de produits						
4-7 Extension	De 1 à 05 Produits/1 portée *.	Analyse docs : 150.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (4-1)*. Minimum 1 Evalueur/1Jr Certificat+ annexes : 200.000 DA	4.9 Surveillance	Analyse docs= 50% du barème suivant nombre de produits par site de l'initiale +Extension. (voir point 4-3) Evaluation : voir tarifs évaluation H/Jr (4-4) * les frais de modification du certificat et annexes ne sont applicables que dans le cas de la suspension suivie d'un changement du contenu du certificat et annexes avec passage au CAS Voir tarifs de l'initiale (4-6). La levée de suspension n'induit pas de frais de modification de certificat et annexes		
	De 06 à 10 Produits/ 1 portée *.	Analyse docs : 200.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (4-1)* Minimum 1 Evalueur /1Jr Certificat+ annexes : 250.000 DA		n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueur ou REE /1 jour		

## ANNEXE DE LA PRO 18: TARIFS DES ACCREDITATIONS APPLICABLES AUX OEC (HORS TAXE)

	Plus de 10 Produits/ 1 portée *.	Analyse docs : 250.000 DA Evaluation : voir tarifs évaluation (4-4)*. Certificat+ annexes : 312.500 DA	<p>La redevance annuelle est calculée sur la base de l'accréditation initiale ou de renouvellement + l'extension. La première redevance est calculée suivant la formule : <math>\text{Redevance annuelle} \times M/12</math>.</p> <p>Toutefois, le montant maximum de la redevance annuelle (initiale+ Extension) est plafonné à 300.000 DA /Année.</p> <p>Elle prend effet à compter de la date de notification de l'extension jusqu'au 31 décembre de l'année en cours suivant la formule de la redevance initiale (PRO 18).</p> <p>M est le nombre de mois entiers entre la prise d'effet de l'accréditation et la fin de l'année. le premier mois est considéré comme entier si la date du certificat est inférieure ou égale à la date du 16 du mois considéré.</p> <p>La redevance sur extension est calculée sur la base du nombre de portée objet de l'extension x 20.000 DA, celle- ci est plafonnée à 120 000.00 DA et est calculée au prorata des mois restant de l'exercice en cours</p>
*n <sup>br</sup> évaluateurs x n <sup>br</sup> jours sur site(+) 1/2 J pour REE pour rédaction rapport. Minimum 1 Evalueur ou REE /1 jour			
4-8	Redevance annuelle : Inscription au site et utilisation du logo ALGERAC	200.000 DA + (nP * 20.000 DA)	
4-10	Réduction de portée *.	<p>Les frais de validation du certificat et annexes sont redevables si le rapport de l'évaluation de surveillance est soumis au CAS pour modification (réduction).</p> <p>La réduction demandée par l'OEC accrédité n'est pas soumise à l'avis du CAS, toutefois l'OEC restera redevable des frais de délivrance du certificat ou des annexes modifiées. (Voir rubrique 4.6)</p>	
4-11	Evaluation supplémentaire (cas de transfert d'accréditation)	<p>Minimum 1 Evalueur ou 1 REE=1Jr (+) 1/2 Jr pour REE pour rédaction du rapport.</p> <p>Frais de modification du certificat et annexe = 50 000 DA</p>	

CAS = comité accréditation spécialisé

(\*). Portée : domaine spécifiques d'évaluation de la conformité pour lesquels l'accréditation est demandée ou a été octroyée.

Un domaine= une famille de produits de même compétence et situé sur un seul site géographique'